

**Université**

**de Strasbourg**

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 9 mars 2021

Délibération  
n°1-2021  
Point 1

### Point 1 de l'ordre du jour

#### Désignation des personnalités extérieures du Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg

Selon les articles L. 712-3.II et D. 719-41 et suivants du Code de l'éducation ainsi que l'article 10 des statuts du Code de l'éducation, le Conseil d'administration comprend huit personnalités extérieures désignées comme suit

- 2 personnalités désignées par les collectivités territoriales représentant respectivement le Conseil régional et l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que, respectivement, une personne du même sexe qui les remplace en cas d'empêchement temporaire,
- 1 personnalité désignée par le CNRS, ainsi qu'une personne du même sexe qui la remplace en cas d'empêchement temporaire,
- 5 personnalités désignées après appel public à candidature par les membres élus du Conseil et personnalités désignées aux 1 et 2 :
  - a. Une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ;
  - b. Un représentant des organisations représentatives des salariés ;
  - c. Un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés ;
  - d. Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire ;
  - e. Un représentant d'un des établissements associés à l'Université de Strasbourg.

Le Conseil régional a désigné **Madame Lilla MERABET** en tant que représentante.

L'Eurométropole de Strasbourg a désigné **Monsieur Syamak AGHABABAEI** en tant que représentant.

Le CNRS a désigné **Monsieur Ali CHARARA** en tant que représentant et **Monsieur Patrice SOULLIE** en tant que suppléant.

La réunion des membres nouvellement élus du Conseil d'administration ainsi que les personnalités extérieures ci-avant mentionnées a procédé à la désignation des cinq autres personnalités extérieures.

Les membres du Conseil d'administration ont procédé aux désignations :

a. Une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise :

**M. Xavier BERSANI\*\*** **21 voix pour – 1 abstention / ELU**

M. Radu GAJOS\* 0 voix

M. François LHOMME 3 voix

M. Philippe LLERENA 1 voix

M. Bruno SCHMITT\* 2 voix

M. Michel WEICK 0 voix

b. Un représentant des organisations représentatives des salariés :

**Mme Sabine GIES** **25 voix pour – 2 contre – 1 abstention / ELUE**

Un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés :

M. Radu GAJOS\* 0 voix

M. Bruno LUDWIG\* 0 voix

**Mme Séverine SIGRIST\*\*** **27 voix pour – 1 abstention / ELUE**

Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire:

**Mme Helena COSTA-GARON** **27 voix pour – 1 abstention / ELUE**

Un représentant d'un des établissements associés à l'université de Strasbourg :

**M. Jean-Charles FONTAINE\*\*** **27 voix pour – 1 abstention / ELU**

\*candidat ayant la qualité d'ancien diplômé

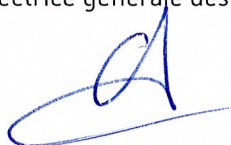
Membres nouvellement élus	28
Personnalités extérieures désignées	3
Membres convoqués	31
Présents	28

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 10 mars 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT